



Ville de Pickering

AVIS DE MOTION

DATE : 21 NOVEMBER 2005

PROPOSÉ PAR : Le conseiller municipal MCLEAN

APPUYÉ PAR : Le conseiller municipal BRENNER

Déclarer Pickering Communauté Sport Pur

ATTENDU QUE les données de Statistique Canada révèlent qu'au Canada, 2,2 millions d'enfants âgés entre de 9 à 14 ans, ou 54 % des jeunes, participent aux sports organisés en dehors de l'école. Selon la National Alliance of Youth Sports, près des trois quarts des jeunes abandonnent le sport dès l'âge de 13 ans « parce que le sport ne leur procure plus aucun plaisir »; en tête des principales raisons invoquées par les jeunes pour expliquer leur abandon du sport viennent l'importance exagérée accordée à la victoire et les entraîneurs souffrant d'excès de zèle.

ATTENDU QUE le magazine *Sports Illustrated for Kids* rapporte que les trois quarts de ses 3 000 lecteurs rapportent avoir été témoins d'adultes hors contrôle lors de leurs matchs, allant de parents ou d'entraîneurs s'injuriant ou injuriant les enfants et les officiels à ceux s'adonnant à la violence. .

ATTENDU QUE les données recueillies démontrent que des trois groupes de participants entre les joueurs, les entraîneurs et les spectateurs, les joueurs sont ceux les moins souvent cités comme faisant preuve d'une mauvaise conduite.

ATTENDU QUE 92 % des Canadiens estime que les sports communautaires peuvent et devraient exercer une influence positive sur le développement des jeunes MAIS que moins d'un Canadien sur cinq croit que les sports jouent pleinement ce rôle.

ATTENDU QUE le Sport pur est le mouvement national qui œuvre à faire en sorte que le sport contribue de façon significative et positive au développement des gens et des communautés. Sport Pur incarne le désir des Canadiens de vivre une expérience sportive fondée sur des valeurs. Le sport que nous voulons nous amène à nous dépasser; est axé sur l'équité, l'excellence, l'inclusion et le plaisir; est un sport qui contribue de façon incommensurable au resserrement du tissu social de notre pays.

ATTENDU QUE Sport pur entend rallier l'adhésion de 2 010 communautés au Mouvement Sport pur d'ici à 2010, année où se tiendront les XXI^e Jeux olympiques d'hiver à Vancouver.

ATTENDU QUE la Ville de Pickering entend promouvoir des comportements exemplaires tels que :

- L'esprit sportif
- Le traitement de ses coéquipiers et adversaires avec respect
- Le respect des règles du jeu
- Le sport sans dopage
- La pénalisation de toute conduite inappropriée

Dans l'espoir que ces pratiques seront observées et promues par tous les athlètes, équipes, ligues, associations et communautés partisans du Sport Pur.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Ville de Pickering se déclare Communauté Sport pur

ET QUE PAR CONSÉQUENT l'Association des municipalités en soit informée.

ADOPTÉE : _____
MAIRE